



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 17/06/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination contre la Covid-19

Ouverture de la vaccination dès 12 ans et une opération de vaccination sans rendez-vous à Boussac

La campagne vaccinale contre la Covid-19 a d'ores et déjà permis de réaliser **plus de 104 000 injections** dans le département de la Creuse.

Une nouvelle opération de vaccination sans rendez-vous est organisée **samedi 19 juin 2021 de 8h30 à 16h** (sans interruption), à la Maison de santé pluridisciplinaire de **Boussac**, en partenariat avec la Ville de Boussac, le SDIS de la Creuse et l'ARS.

Lors de cette journée **300 personnes** pourront recevoir une première injection du **vaccin Pfizer**. Pour cette opération **la vaccination sera ouverte à tous dès 12 ans**.

En effet, depuis le 15 juin 2021, la vaccination est ouverte aux 12-17 ans uniquement en centre avec le vaccin Pfizer. Pour la vaccination des mineurs, l'autorisation des deux parents est requise. En cas de l'absence d'un des deux parents, le parent présent remplit l'attestation et s'engage sur l'honneur à avoir recueilli préalablement le consentement du parent absent et co-titulaire de l'autorité parentale.

Si l'épidémie est en net recul sur notre territoire comme sur l'ensemble du territoire national, se faire vacciner aujourd'hui c'est se protéger et nous protéger collectivement pour les mois à venir.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse